



VILLE-ÉVRARD
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ



PSYCHOMOTRICIEN Temps Plein

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE VILLE-EVRARD

202 Avenue Jean Jaurès
93330 NEUILLY SUR MARNE
Standard téléphonique : 01 43 09 30 30



CMP-CATTP Noisy le Sec
4 rue de l'Union
93130 NOISY LE SEC

LES CONTACTS :

- Chef de Pôle : Docteur WELNIARZ
b.welniarz@epsve.fr
- Praticien Hospitalier responsable
du CMP : Docteur VARET
j.varet@epsve.fr
- Cadre Supérieur de Santé, Adjoint
au Chef Pôle : Monsieur DETONY
d.detony@epsve.fr
- Cadre de Santé : Madame PICHARD
p.pichard@epsve.fr
- Secrétariat : Madame ATYS GERCE
V.atysgerce@epsve.fr
01.48.44.47.57
- Direction des Ressources Humaines
– secrétariat –
drh@epsve.fr
01 43 09 32 61 - 33 53

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement dessert 34 communes du département de la Seine-Saint-Denis. Son offre de soins est organisée selon un découpage territorial par secteur. Sur chaque secteur existe au moins une structure de consultations (centre médico-psychologique) et une structure alternative à l'hospitalisation temps complet qui peut-être un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et/ou un hôpital de jour. Pour la prise en charge des urgences, les patients sont orientés vers des centres d'accueil et de crise ou bien les services d'urgence des hôpitaux généraux. Pour les hospitalisations temps complet, l'établissement dispose de 4 sites. Enfin quelques secteurs proposent sur leurs territoires d'autres modes de prises en charge comme des appartements thérapeutiques, un centre de cure ambulatoire, des hospitalisations à domicile. L'établissement gère également une maison d'accueil spécialisée (M.A.S.) « le Mas de Lisle », structure médico-sociale pour adultes handicapés et deux écoles : un institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et une école de cadres de santé (IFCS).

PRESENTATION DU PÔLE OU DIRECTION

Présentation du secteur 93I03 : Le Pôle 93I03 correspond au troisième secteur de psychiatrie infanto-juvénile de la Seine Saint Denis. Il a pour mission d'organiser la prévention et les soins en santé mentale pour les bébés, les enfants et les adolescents habitant les communes de Bobigny, Pantin, Noisy le Sec, Romainville, Le Pré Saint Gervais, Les Lilas, Bagnolet et Montreuil. Il dispose de 7 CMP/CATTP, d'une Unité d'hospitalisation Temps Plein enfants, d'une Unité d'Hospitalisation Temps Plein d'adolescents, d'un hôpital de jour ainsi qu'une Unité de pédopsychiatrie périnatale (U.P.P).





PSYCHOMOTRICIEN(ENNE) à 100 %

Poste temps plein CMP enfants et adolescents de 0 à 18 ans. CATTP enfants de 3 à 7 ans.

Position dans la structure :

Autorité hiérarchique :

- Le Directeur des Soins Infirmiers, médico technique et de rééducation Madame CHASTAGNOL, Madame BOISSEL
- Le Cadre Supérieur de Santé, adjoint au Chef de Pôle, Monsieur DETONY Didier
- Cadre de santé d'unité de soins : Madame PICHARD Patricia

Autorité fonctionnelle :

- Docteur Julien VARET

Horaire de travail : 9 H / 18 H

35 H hebdomadaire (38 H avec RTT)

DU LUNDI AU VENDREDI

Repos : samedi et dimanche.

Vacances / durant les vacances scolaires

Pendant les périodes de fermeture des 2 structures.

Prestations :

Tickets restaurant

Œuvres Sociales de l'EPS de Ville-Evrard

Crèche

Description synthétique du poste :

Le temps de travail comprend :

- Un temps thérapeutique en présence du patient et/ou de sa famille et un temps de soins indirects
- Un temps institutionnel qui lui permet de participer aux réunions de synthèse, institutionnelles, transversales (impliquant les réseaux d'intervenants autour du patient) et de pôle
- Un temps connexe destiné à la rédaction des comptes rendus de bilans, de bilans, de séances et de prise en charge, ainsi qu'à la préparation et à la fabrication de matériel et à la l'élaboration des séances (pré et post groupes)
- Un temps destiné aux groupes de travail entre psychomotricien (réflexions cliniques ou sur les pratiques professionnelles) et avec d'autres professionnels.
- Un temps consacré à la recherche pour la réactualisation des connaissances (formation)
- Un temps destiné à l'accueil et à l'encadrement des stagiaires

Mission générale :

Les thérapeutiques psychomotrices consistent en des actes dont le but est de prévenir ou de traiter les défaillances de l'organisation psychomotrice ou du développement psychomoteur, en recherchant l'harmonisation des fonctions neuro-motrices, tonico-émotionnelles, cognitives et psychique du sujet.

Le psychomotricien accomplit, sur prescription et indication médicale, des actes relatifs aux traitements préventifs, curatifs et palliatifs.





Il choisit et adapte ses interventions en fonction des manifestations corporelles, tonico-émotionnelles du sujet, ainsi que de son discours

Rôle dans la pose du diagnostic :

- Recueil des données lors de l'entretien, nécessaires au bilan et aux prises en charge concernant le patient et son entourage.
- Anamnèse du développement psychomoteur
- Observation, évaluation ou bilan psychomoteur, basés sur les différents items psychomoteurs : Schéma corporel, image du corps, repérage (espace/temps), praxies, motricité globale et fine, accès à la relaxation, jeu, intérêt communication, tonus et organisation gestuelle, comportement stéréotypés, angoisses corporelles.

Ce bilan conduit, le cas échéant, à un suivi en psychomotricité (en groupe ou en individuel)

Rôle dans le traitement :

- Élaboration et participation à des groupes thérapeutiques au CMP et au CATTP.
- Mise en place de médiations corporelles qui contribuent à un réinvestissement corporel, psychique et intellectuel
- Prise en compte de l'histoire du patient sous ses aspects psychiques, physiques, sociaux et culturels dans sa propre organisation psychomotrice
- Choix d'une prise en charge individuelle ou en groupe selon la nature des manifestations présentes chez le patient
- Mise en œuvre de médiations choisies au cours du traitement, dans une interaction et un échange permanents entre le psychomotricien et le sujet
- Rédaction de bilans, synthèse d'observation, synthèse annuelle par activité et par enfant dans le support du dossier patient informatisé (CORTEXTE)

Rôle dans le fonctionnement institutionnel

- Participation aux projets de l'unité et du pôle, aux réunions cliniques, aux réunions de synthèse ainsi qu'aux groupes de travail
- Rôle dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet de soins du patient (PPCI)
- Respect du secret professionnel et du secret partagé

Enseignement et formation continue

- Accueil et encadrement des étudiants et des stagiaires en cours de formation de psychomotricité
- Possibilité d'être formateurs occasionnels en formation initiale ou continue, de participer à des jurys et d'être référent de mémoires.
- Réalisation d'étude et de travaux de recherche.

Connaissances

- Psychomotricité (développement psychomoteur, bilan psychomoteur et thérapeutiques psychomotrices)
- Approche sensorimotrice





- Pathologies psychiatriques, neurologiques et somatiques
- Exercice, organisation et actualités professionnelles
- Ethique et déontologie
- Techniques de communication

MISSIONS DU POSTE ET COMPETENCES REQUISES

Missions générales : Au sein du CMP ou CATTP, participer à la prise en charge des patients de façon individuelle thérapeutiques.

Missions spécifiques : Travail en CMP/CATTP

- Le poste est à 100 % En CDI.

Accès aux Œuvres Sociales de l'EPS de Ville-Evrard

Qualifications : - Diplôme d'Etat de psychomotricien

Savoirs/connaissances théoriques :

Savoirs faire :

- Utiliser des méthodes et des instruments d'évaluation
- Evaluer le besoin d'investigations complémentaires
- Réaliser un diagnostic des difficultés et capacités psychomotrices de la personne
- Interpréter les données cliniques issues du bilan
- Utiliser et adapter des techniques corporelles personnalisées
- Organiser un cadre thérapeutique propre à la psychomotricité pour chaque patient
- Écouter et accompagner les parents et l'entourage du patient

Savoirs être :

- Disponibilité, esprit d'équipe
- Sens de l'organisation, de la responsabilité
- Capacité à s'adapter et à se positionner (écoute, distance, relation de confiance)
- Respect des valeurs et des règles professionnelles

Répertoire des métiers : Famille : Soins et activités paramédicales.

Sous famille : Rééducation – code métier : 1A507

Code métier : 1A507

Journal officiel : Article R 4341 – 1 du Code de la Santé Publique

Signature de l'agent :

